



On m'accuse à tort d'un délit de fuite

Par esthemag

Bonjour,

Ce matin en sortant d'un parking, j'ai mis du temps à manoeuvrer car les véhicules étaient garés très proches les uns des autres. Je n'étais d'ailleurs pas la seule à sortir de mon emplacement à l'heure où je suis partie. Je me souviens avoir bien pris mon temps pour ne pas "engloutir" une voiture. Puis je suis partie alors que d'autres voitures galéraient toujours à sortir de leur emplacement.

Ce soir je reçois un mail sur ma boîte professionnelle (j'ai une voiture de fonction sérigraphiée) d'une jeune femme qui me dis avoir des témoins qui m'auraient vu enfoncer sa voiture, que j'aurai même hausser les épaules et serais partie vite fait bien fait. Elle souhaite donc que je lui fasse un constat pour sa "rayure sur son parchoc" ou elle "m'assignera en justice".

Hors je me souviens parfaitement de ma manoeuvre effectuée le matin même et je n'ai en aucun cas accroché son véhicule. Je lui ai donc téléphoné suite à son mail pour lui expliquer ma version et son mari et elle se sont emportés en disant que je niais les faits, qu'ils avaient des témoins...

Mais témoins ça veut dire quoi au juste? A ce compte là elle peut demander à des amis de jouer le rôle de témoins, et de me faire payer des dégâts causés ultérieurement, voyez?

Elle m'a dit que demain elle portera plainte à la gendarmerie.

Que puis-je faire pour ma défense?

Merci de votre réponse.